



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E177842

VALABLE JUSQU'AU 31/12/2023

ÉDITÉ LE 14/12/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2019

Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON

Siret : 848 056 479 00019

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5411933

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 185020698 F 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 185020698 F 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2022

Raison sociale : CHARRIER DENIS

15 RUE DES ARTISANS
ZA LE RAMPY
85550 LA BARRE DE MONTS

Téléphone : 02 28 11 49 53

Portable : 06 26 68 22 51

Fax :

Site Internet :

E-mail : charrierdenis1@orange.fr

Responsabilité légale :

CHARRIER DENIS GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste)	09/12/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LA ROCHE-SUR-YON
18 IMPASSE GASTON CHAVATTE
85000 LA-ROCHE-SUR-YON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.